

Crouse
Danforth
Dinsdale
Douglas (Nanaïmo-
Cowichan-Les Îles)
Fairweather
Forrestall
Grills
Harding
Harkness
Howard (Skeena)
Howe
Knowles (Winnipeg
Nord-Centre)
Knowles (Norfolk-
Haldimand)
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Lewis
MacDonald
(Egmont)
MacEachen
MacEwan
MacInnis (Cape
Breton-East
Richmond)
MacInnis (M^{me})
MacLean

Macquarrie
McCleave
McGrath
McIntosh
McKinley
McQuaid
Mather
Mazankowski
Monteith
Nesbitt
Noble
Nowlan
Paproski
Ricard
Ritchie
Rose
Rowland
Saltsman
Scott
Skoberg
Southam
Stanfield
Stewart
(Marquette)
Thomas
(Moncton)
Thomson
(Red Deer)—55.

Smith
(Saint-Jean)
Stafford
Stanbury
Stewart
(Cochrane)
Sulatycky
Tétrault
Thomas
(Maisonneuve)

Turner
London-Est)
Wahn
Walker
Watson
Weatherhead
Whelan
Whicher
Whiting—102.

• (10.50 p.m.)

M. l'Orateur: Je déclare la motion rejetée.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je sou-
lève une question de privilège. J'aimerais
qu'il soit consigné que, pour le dernier vote,
le timbre n'a résonné que sept minutes.

M. l'Orateur: Passons à la motion suivante,
qui porte le n° 3. L'honorable M. Chrétien
(ministre des Affaires indiennes et du Nord
canadien) propose:

Que le bill C-212, tendant à modifier la loi sur
le Yukon, la loi sur les territoires du Nord-
Ouest et la loi sur les terres territoriales, soit
modifié par le retranchement des lignes 12 à 15,
à la page 1, et leur remplacement par ce qui suit:
«et non au-delà; toutefois, le gouverneur en
conseil peut, à tout moment, après consultation
avec le Conseil lorsqu'il juge que cette consul-
tation est faisable ou, sinon, après consultation
avec chacun des membres du Conseil avec lesquels
cette consultation est possible à ce moment-là,
dissoudre le Conseil et en faire élire un nouveau.»

Que tous ceux qui sont en faveur de la mo-
tion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre
la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les oui l'em-
portent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée.

Des voix: Sur division.

(La motion n° 3 de l'honorable M. Chrétien
est adoptée.)

M. l'Orateur: La question suivante porte sur
la motion n° 6. L'honorable M. Chrétien (mi-
nistre des Affaires indiennes et du Nord cana-
dien) propose:

Que le bill C-212, tendant à modifier la loi sur
le Yukon, la loi sur les territoires du Nord-
Ouest et la loi sur les terres territoriales, soit
modifié par le retranchement du paragraphe (2)
de l'article 5 du bill, à la page 3.

Que tous ceux qui sont en faveur de la mo-
tion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Allmand	Isabelle
Badanai	Jamieson
Basford	Kaplan
Beaudoin	Kierans
Béchar	Lachance
Blair	Lafamme
Blouin	Laing (Vancouver- Sud)
Borrie	Langlois
Boulanger	Laniel
Breau	Laprise
Buchanan	Latulippe
Caccia	Leblanc (Laurier)
Cadieux (Labelle)	Lefebvre
Chappell	Legault
Chrétien	Lessard (LaSalle)
Clermont	Lessard (Lac-Saint-Jean)
Cobbe	Lind
Corbin	Loiselle
Côté (Richelieu)	Macdonald (Rosedale)
Crossman	McBride
Cullen	Mahoney
Cyr	Marceau
Danson	Marchand (Kamloops- Cariboo)
Davis	Matte
Deachman	Mongrain
Deakon	Noël
De Bané	O'Connell
Dionne	Olson
Forest	Orange
Forget	Osler
Fortin	Ouellet
Foster	Pelletier
Francis	Penner
Gauthier	Pepin
Gendron	Perrault
Gillespie	Pilon
Godin	Pringle
Goyer	Prud'homme
Gray	Reid
Guay (St-Boniface)	Richard
Guay (Lévis)	Roberts
Guilbault	Roy (Laval)
Hogarth	
Honey	
Hopkins	

[M. l'Orateur.]